

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal..... 45  
Membres en exercice ..... 45  
Présents ou représenté.e.s  
à la séance ..... 40  
Absents. es ..... 5

---

**COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n°2022-11-16-DGS**

Voëu déposé par la majorité municipale: Non à la  
Coupe du Monde de football au Qatar

**SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, **17 novembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **10 novembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

**ETAIENT PRESENT.E.S**

M. GAUTRAIS, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON-ZONON, M. LACHELACHE (à partir du point 3), Mme NIAKHATÉ, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CLERGET, M. LEBLANC, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX (à partir du point 4), M. NOMBO-POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET (à partir du point 5), Mme CAZALS, M. TARGUI, Mme CACAIS-BARANGER

**EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S**

Mme KLOPP	a donné mandat à	M. GAUTRAIS
Mme BENZIANE	a donné mandat à	M. MALLERIN
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
M. ORJEBIN	a donné mandat à	Mme GAUTHIER
Mme VIENNEY	a donné mandat à	Mme LELU
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme MICHEL
Mme MARTINEZ	a donné mandat à	Mme FENASSE

**ABSENT.E.S**

M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. RISPAL, Mme INDJA, Mme BAYOL

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**M. Cornelis** ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.



## **PREAMBULE,**

### **Exposé des motifs :**

Dans la suite des campagnes de boycott qui ont accompagné différents événements sportifs mondiaux, notamment pour la Coupe du Monde de Football en Argentine en 1978 contre la dictature militaire et la torture, nous condamnons l'organisation de la Coupe du Monde de football au Qatar. Nous décidons qu'il n'y aura aucune publicité ni d'événements organisés par la municipalité autour de cette Coupe du Monde à l'instar de nombreuses autres villes de France.

La municipalité favorise et développe les pratiques sportives du plus grand nombre à l'égal des activités culturelles.

Selon ses moyens, la municipalité soutient le sport de haut niveau.

Chacun et chacune peut aimer regarder les événements sportifs. La municipalité organise la diffusion publique de certains grands événements sportifs. Même si beaucoup de concitoyen.nes, qu'ils/elles aiment ou pas le football, peuvent juger que les salaires mirobolants des footballeurs professionnels sont d'autant plus indécents alors que de plus en plus de personnes tombent dans la précarité.

Mais la tenue de la Coupe du Monde au Qatar est un contre sens grave :

- Un contresens climatique

Alors que le monde ne cesse de subir les effets du réchauffement climatique entre sécheresse extrêmes et inondations, sans parler des incendies de forêts,

A l'heure de la COP 27 et de l'urgence climatique la construction de stades climatisés qui pour une large partie ne seront plus utilisés après la Coupe du Monde, les allers retour en avion nécessaires depuis les pays voisins pour assister aux matchs font exploser les émissions de gaz à effet de serre, loin de la neutralité carbone vantée par le Qatar.

- Un contresens humain et social

Les conditions de travail des immigrés en général mais tout particulièrement lors de la construction des stades sont proches de l'esclavage : travail par 40 degrés pendant plus de 10 heures, nombreux accidents et morts au travail (même si le chiffre exact est difficile à établir, les ONG parlent de plusieurs milliers de morts), conditions d'hébergement indignes, salaires non payés, passeports retenus, quasi impossibilité de quitter son employeur...

- Un contresens démocratique

Le Qatar reste une dictature. La majorité des résident-es, d'origine étrangère, n'a aucun droit. Les discriminations vis-à-vis des femmes ou des LGBT sont institutionnalisées. Des bruits de corruption entourent l'attribution de la Coupe du Monde au Qatar. En France, il y a une enquête judiciaire.

Face à cette accumulation de scandales environnementaux, humains et démocratiques, le devoir est de protester contre l'existence d'un tel événement et la volonté du Qatar d'en faire une vitrine diplomatique



**Ceci exposé, et après en avoir débattu,**

**LE CONSEIL,**

**A LA MAJORITE**

Par 32 voix pour

Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON,  
M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE,  
M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN,  
M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CLERGET,  
M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-  
LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. NOMBO POATY,  
Mme MARTINEZ,

Par 8 abstentions

M. GAUTRAIS, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET,  
Mme CAZALS, M. TARGUI, Mme CACAIS-BARANGER

--de n'organiser aucune diffusion publique ou dans les services municipaux des évènements de  
la Coupe du Monde, y compris les matchs de l'équipe de France

--de l'expliquer et de le faire savoir

POUR EXTRAIT CONFORME

**Jean-Philippe GAUTRAIS**

Maire  
  


Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le ..... 25 NOV. 2022 .....  
Publication  
le .....  
Notification  
le .....  
Certifié exécutoire  
Le Maire,

  


